

# Le vent a tourné en faveur de FrancEole

Vendredi 29 septembre, le tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône a validé l'offre de reprise de FrancEole par le fonds néerlandais Nimbus.

La nouvelle est tombée vendredi 29 septembre. À Longvic, la société FrancEole, placée en redressement judiciaire depuis le 17 mai, a trouvé un repreneur. La décision a été prononcée par le tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône qui a validé l'offre de reprise du fonds d'investissement néerlandais Nimbus, dont le nom circulait depuis de nombreuses semaines déjà. Ce fonds néerlandais, déjà actionnaire de la CB Chocolaterie de Bourgogne, est réputé pour investir dans des sociétés industrielles basées en Europe.

## « Un grand soulagement »

« C'est un grand soulagement de pouvoir préserver une activité industrielle sur les deux sites de Longvic et du Creusot (Saône-et-Loire), se félicite Sophie Haag, codirectrice du site de FrancEole à Longvic. Avec, toutefois, un petit pincement au cœur pour les personnes qui



■ Le site de Longvic de FrancEole emploie cinquante-cinq salariés.

Photo archives Philippe BRUCHOT

vont être licenciées au Creusot. » Nimbus s'est engagé à conserver les cinquante-cinq emplois du site de Longvic mais le repreneur du site de FrancEole au Creusot, le groupe Matière, ne garde que quarante-six salariés sur cent. Les deux sites ne

travailleront plus ensemble. Celui du Creusot va désormais construire des ponts métalliques quand celui de Longvic va continuer à produire des mâts d'éoliennes. « Il va falloir renforcer nos équipes car certaines compétences étaient détenues par

## REPÈRES

### ■ Chiffre d'affaires

Les deux sites de FrancEole ont réalisé 29 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016.

### ■ Vente

Selon *L'Usine nouvelle*, le fonds d'investissement néerlandais Nimbus a déboursé 175 000 € pour reprendre le site de Longvic.

### ■ Salariés

Les deux sites du Creusot et de Longvic employaient 155 salariés.

les salariés du Creusot. Nimbus a proposé une douzaine de postes de reclassement aux personnes qui vont être licenciées en Saône-et-Loire », annonce la codirectrice. Si la direction de FrancEole est en contact avec les dirigeants de Nimbus depuis fin juillet, une première rencontre avec les salariés a été organisée mercredi. « Nous sortons d'une période très compliquée pour tout le monde. Les dirigeants de Nimbus ont lancé un certain nombre de projets sur lesquels on va avancer ensemble. »

Anne-Lise Bertin